

LE LABEL « ENDROIT DE CAMP »

AFIN DE PROPOSER DES ENDROITS DE CAMP DE QUALITÉ À DES PRIX RAISONNABLES, LA WALLONIE PROPOSE UN LABEL POUR CE TYPE D'HÉBERGEMENT, À L'INSTAR DES ÉPIS POUR LES GÎTES.



C'est l'asbl Atouts Camps agréée par la Wallonie qui gère ce label. L'accent est principalement mis sur la sécurité et l'hygiène mais d'autres critères sont également pris en compte pour garantir un cadre idéal à l'organisation d'activités pour les jeunes.

INTÉRESSÉ ?



L'ASBL ATOUTS CAMPS VOUS ACCOMPAGNE POUR SAISIR CETTE OPPORTUNITÉ ET VOUS PROPOSE :

1. **Une rencontre** totalement gratuite, qui n'engage à rien, pour visiter vos bâtiments et analyser la possibilité d'en faire un endroit de camp.
2. **Des informations claires et complètes** sur la législation et les normes en la matière.
3. **Des conseils personnalisés** pour devenir un endroit de camp.
4. **La promotion de votre endroit de camp** auprès des groupes des mouvements de jeunesse.
5. **Une aide administrative** pour les différentes démarches à effectuer.

PLUS D'INFOS

Cette proposition vous intéresse ?
Vous souhaitez en savoir davantage ? Contactez-nous sans plus attendre pour plus d'informations !



Asbl Atouts Camps

Adresse : Place l'Ilon, 13, 5000 Namur

Tel : 081/65.83.09

Mail : info@atoutscamps.be

Site web : www.atoutscamps.be

Réalisé avec le soutien
du Commissariat général
au Tourisme



VOTRE LOCAL, UN ENDROIT DE CAMP ?





DES AVANTAGES ?

EN PLUS D'OFFRIR UN LIEU AUX GROUPES QUI SONT EN RECHERCHE D'ENDROITS DE CAMP, LA MISE À DISPOSITION DE VOTRE INFRASTRUCTURE PEUT VOUS OFFRIR DES AVANTAGES IMPORTANTS :



ACCUEILLIR DES CAMPS ?

Vous êtes responsable d'un groupe d'un mouvement de jeunesse ? Vous possédez des locaux, un bâtiment pour vos réunions quotidiennes. Vous savez donc que ces endroits sont souvent inoccupés durant les mois de juillet et/ou d'août.

ALORS POURQUOI NE PAS LES METTRE À DISPOSITION DES CAMPS DES AUTRES GROUPES DES MOUVEMENTS DE JEUNESSE ?

Comme vous le savez sans doute, l'offre de lieux d'accueil est insuffisante en Wallonie. Alors louez vos locaux ! Transformez ceux-ci en milieux d'accueil pour les jeunes.

VOTRE ENDROIT EST-IL ADAPTÉ POUR ACCUEILLIR DES CAMPS ?

Si vos locaux possèdent au moins 1 grande salle ou plusieurs locaux, 1 cuisine (1 cuisinière, un frigo et un accès à l'eau potable) et des sanitaires (toilettes et éviers), vous avez déjà le nécessaire pour accueillir des groupes.



1. DES RENTRÉES FINANCIÈRES : VOUS POUVEZ LOUER VOS BÂTIMENTS JUSQU'À 3,50€ PAR JOUR ET PAR PERSONNE.

Exemple : un local scout pouvant accueillir un groupe de 60 personnes peut obtenir entre le 1^{er} juillet et le 11 août jusqu'à 7.500 €.

2. LE FINANCEMENT DES TRAVAUX POUR L'AMÉNAGEMENT DE VOS INSTALLATIONS.

Jusqu'à 12.500 € de subsides peuvent être consacrés à l'amélioration de la sécurité et de l'hygiène de vos bâtiments.

UN ENDROIT DE CAMP LABELLISÉ, UN GAGÉ DE QUALITÉ, D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ



“ TÉMOIGNAGE

Nous étions face à une rénovation nécessaire de nos locaux. Les travaux et l'entretien de tels locaux coûtant assez cher, nous avons réfléchi avec le Conseil d'Unité et avons décidé de les louer. Suite à une première expérience positive, nous avons décidé de renouveler l'expérience et depuis, nous accueillons des groupes durant le mois de juillet et début août et lors de différents week-ends durant lesquels nos sections sont à l'extérieur. Cela nous permet d'avoir des rentrées financières. En plus nous avons obtenu des subsides de la Wallonie pour nos travaux (portes coupe-feu, cuisine, sanitaires). L'asbl Atouts Camps nous a bien aidé dans ce projet, et nous sommes fiers de pouvoir proposer un endroit de qualité comme ils disent.

Jerome Costa,
Scouts de Rochefort